

Carte scolaire 2006/2007

Depuis 2 ans déjà, la montée des effectifs des écoles se confirme. Après une longue période de baisse des effectifs, l'inversion de la tendance que nous avons annoncé se confirme (+ 1640 élèves en 2004, + 1000 en 2005...). La poussée démographique est réelle, notamment en maternelle. Les effectifs des classes sont plus lourds et la charge de travail pour l'enseignant augmente chaque année ... Le budget ne suit pas. Ainsi pour plus de 1000 élèves supplémentaires à la rentrée 2005, seulement 11 postes ont été attribués. Dans ce contexte, les chiffres de votre école, vos remarques permettent aux représentants du SNUipp de mieux défendre l'ensemble des situations et de faire connaître les besoins incontournables pour des exigences de qualité de l'Ecole Publique.

Ville : _____ **circonscription :** _____

Ecole maternelle **ZEP**
 élémentaire **REP**
 primaire (mat + élem)

Tél. : Courriel :

Nombre de classes actuel : _____

Décharge de direction : 0 0,25 0,50 1

Effectifs actuels	
2 ans	
3 ans	
4 ans	
5ans	
CP	
CE1	
CE2	
CM1	
CM2	
TOTAL	

Prévisions 2006-2007	
2 ans	
3ans	
4 ans	
5 ans	
CP	
CE1	
CE2	
CM1	
CM2	
TOTAL	

Préparation de la rentrée 2006-2007

CTPD
groupe de travail
15/12/05

CTPD
12/01/06

CDEN
13/01/06

CTPD
ajustements
08/06/06

Les dates de CDEN fixées par le préfet sont en attente

Renseignements complémentaires éventuels

(classes spécialisées CLIS, intégrations, scolarisation effective des moins de 3 ans, CLIN, constructions prévues, problèmes de locaux scolaires, évolution démographique particulière...)

Dans le travail de préparation, quelle(s) mesure(s) a (ont) été évoquée(s) par l'IEN

(si demande d'ouverture ou de non-fermeture, arguments, point de vue de l'IEN)

Retourner cette fiche, accompagnée de documents complémentaires éventuels au

SNUipp Val d'Oise Maison des syndicats 26, rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Fax : 01 30 32 39 12

Tél : 01 30 32 21 88

courriel : snu95@snuipp.fr

**F
S
U**

*Le 1er groupe de travail se réunira le 15 décembre.
 Tous les éléments doivent nous parvenir avant le 8 décembre
 afin que nous ayons le temps de préparer le travail.
 Ce document est téléchargeable sur <http://95.snuipp.fr>*

